

SIKAGARD® 681 PROTECTION

Imprégnation incolore pour sols et façades

Conforme à la norme NF EN 13813 – Matériaux de chapes

Présentation

Le SIKAGARD 681 PROTECTION est une imprégnation prête à l'emploi à base de dérivés acryliques en phase solvant.

Domaines d'application

Le SIKAGARD 681 PROTECTION s'applique en extérieur sur sols en béton préfabriqué ou coulé en place :

- dalles à granulats apparents,
- pavés autobloquants,
- béton désactivé ou sablé,
- dalles à motifs.

Sur sols en brique, pierre naturelle, lauze et d'une façon générale sur surfaces lisses, effectuer un essai préalable.

Le SIKAGARD 681 PROTECTION s'utilise pour la protection et l'esthétique des éléments verticaux en béton de tous types d'ouvrages :

- bâtiments,
- bâtiments industriels,
- génie civil (ouvrages d'art, silos, châteaux d'eau, ...).

Caractères généraux

- Les surfaces traitées présentent un aspect mouillé ou satiné selon la nature du support.
- Permet d'obtenir une finition esthétique et uniforme.
- Protège les supports béton des agents atmosphériques agressifs et du gaz carbonique.
- Ravive les couleurs.
- Améliore la résistance aux taches (huile, graisse, etc.), dans le cas d'utilisation en sol.
- Facilite l'entretien et le nettoyage.
- Limite la prolifération des végétaux.
- Ne jaunit pas dans le temps.
- Compatible avec les mortiers de réparation SIKATOP et SIKAMONOTOP.

Caractéristiques

Coloris Incolore.

Stockage Dans un local à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Conservation Dans son emballage d'origine intact, le SIKAGARD 681 PROTECTION se conserve 3 ans.

Données techniques

Densité 0,9 env.




Vitesse de polymérisation	Hors poussière après 30 minutes à 20°C.								
Conditionnement	Seaux de 3, 11 et 22 litres.								
Conditions d'application									
Consommation	<p>La consommation dépend de la porosité des supports.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Sur support béton : 2 couches d'environ 100 à 150 g/m² par couche. ■ Sur certains supports très fermés, une seule couche de 100 à 150 g/m² peut suffire. <p>L'application par temps chaud ou sur support chaud peut entraîner une augmentation de la consommation.</p>								
Préparation du support	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le support doit être propre, sain, sec, dégraissé et exempt de poussière (un nettoyage à l'eau sous pression est recommandé). Il sera exempt de traces d'huile, de graisse, de laitance, de produit de cure, de toute substance pouvant nuire à son adhérence. ■ Le support doit être sec au moment de l'application. ■ Dans le cas de bétons neufs, attendre 28 jours avant de traiter la surface. ■ L'application sur mortiers SIKATOP ou MONOTOP s'effectuera après 7 jours. ■ En cas de présence de végétaux, traiter au préalable avec du SIKA STOP. 								
Mise en oeuvre									
Conditions d'utilisation	Températures d'application (support, produit, ambiance) : de + 5°C à + 30°C.								
Matériel de mise en oeuvre	<p>Brosse, rouleau (poils courts 8 mm) ou au pistolet type Airless.</p> <p>Dans ce dernier cas, diluer le SIKAGARD 681 PROTECTION avec 7 % de DILUANT C. Pression : environ 150 bars. Diamètre de la buse de 0,38 à 0,66 mm. Angle de pulvérisation de 50 à 80°.</p>								
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Homogénéiser le SIKAGARD 681 P avant utilisation. ■ Le SIKAGARD 681 PROTECTION s'applique en général en 2 couches dont la première doit être de préférence appliquée au rouleau ou à la brosse. Eviter toute consommation excessive qui peut entraîner des désordres inesthétiques. ■ Temps d'attente minimum entre couches : <table border="1"> <thead> <tr> <th>Température</th> <th>10 °C</th> <th>20 °C</th> <th>30 °C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Délai</td> <td>8 h</td> <td>5 h</td> <td>2 h</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les surfaces traitées doivent être protégées de la pluie pendant la durée de séchage du produit. 	Température	10 °C	20 °C	30 °C	Délai	8 h	5 h	2 h
Température	10 °C	20 °C	30 °C						
Délai	8 h	5 h	2 h						
Remise en service	24 heures à 20°C.								
Nettoyage des outils	Utiliser le nettoyant SIKADUR.								
Restrictions d'utilisation	<p>Le SIKAGARD 681 PROTECTION n'est pas indiqué pour les terres cuites, grès, faïences et autres supports non absorbants.</p> <p>Une application sur support humide ou la présence d'humidité avant le séchage du produit entraînera le blanchiment de celui-ci.</p> <p>Selon la rugosité de la surface, la porosité et en cas de consommation excessive, l'application du SIKAGARD 681 PROTECTION peut rendre les sols glissants. Effectuer un essai préliminaire dans les endroits enclins à une présence d'humidité régulière (par exemple périmètre d'une piscine).</p>								
Précautions d'emploi	<p>Le SIKAGARD 681 PROTECTION contient des liquides volatiles et inflammables. Il doit être utilisé en extérieur ou en milieu bien aéré.</p> <p>Consulter la fiche de données de sécurité pour les précautions d'emploi sur Internet www.sika.fr</p>								

Marquage CE

La norme européenne harmonisée NF EN 13813 « Matériaux de chapes et chapes » définit les exigences applicables au matériau pour chape destiné à la construction de planchers en intérieur.

Les chapes structurales, c'est-à-dire qui contribuent à la capacité portante de la structure, sont exclues de cette norme.

Les systèmes pour chape à base de résine synthétique aussi bien que les matériaux à base de ciment tombent sous ces spécifications. Ils doivent être marqués selon l'annexe ZA. 3, tableau ZA.1.5 et 3.3 et remplir les conditions du mandat donné de la directive de produits de construction (89/106) :

	
Sika Deutschland GmbH Kornwestheimerstraße 103-107 D - 70439 Stuttgart	
04	
EN 13813 RS-B 1,5	
Primaire / finition (systèmes selon la fiche technique de produit)	
Réaction au feu :	PND
Emission de substances corrosives :	RS
Perméabilité à l'eau :	PND
Résistance à l'usure :	PND
Force d'adhérence :	B 1,5
Résistance à l'impact :	PND
Isolation au bruit :	PND
Absorption du bruit :	PND
Résistance thermique :	PND
Résistance chimique :	PND
PND : Performances Non Déterminées	
RS : Résine Synthétique	

Réglementation COV*

Selon la directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (catégorie de produit Annexe II / h type ps) est de 750 g/l (limites 2007 /2010) de produit prêt à l'emploi. La teneur maximale en COV* du SIKAGARD®-681 Protection est < 750 g/l de produit prêt à l'emploi.

*Composés Organiques Volatils

Mentions légales

Produit réservé à un usage strictement professionnel

Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile.

«Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKA, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»



Sika France S.A.
84, rue Edouard Vaillant – BP 104
93351 Le Bourget Cedex
France

Tel. : 01 49 92 80 00
Fax : 01 49 92 80 21
www.sika.fr